Paysage et territoire I

UE 22

Enseignant(s) responsable de l'UE : Laurie HUBERT

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	AJU23PAY2
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	45 h (Q1 30 / Q2 15)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ23PAYS2 Paysage 2	15	2	NON
AJ23ANAP1 Analyse contextuelle de site 1	30	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- **HE02** HE. 2. maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage
- **HE04** HE. 4. faire preuve d'esprit critique dans les travaux d'architecture des jardins et du paysage qu'il présente, seul ou en groupe
- **HE08** HE. 8. rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Paysage 2

Objectifs

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Amener l'étudiant à analyser le contexte paysager d'un site en utilisant des ouvrages et des sites de référence, des méthodes et des outils adaptés et ce, en vue de pouvoir argumenter des options de planification et/ou d'aménagement;

Contenu

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Initiation à l'analyse du contexte paysager d'un site et à sa présentation en respectant des exigences en matière de références des sources et de forme.

Présentation d'outils d'analyse et de représentation du paysage;

Présentation d'ouvrages, de sites et de méthodes de référence.

Analyse contextuelle de site 1

Objectifs

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Amener l'étudiant à réaliser l'analyse contextuelle d'un site en utilisant des ouvrages et des sites de référence, des méthodes et des outils adaptés et ce, en vue de pouvoir argumenter des options de planification et/ou d'aménagement;

Contenu

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Initiation à l'analyse contextuelle d'un site et à sa présentation en respectant des exigences en matière de références des sources et de forme.

Présentation d'outils d'analyse et de représentation du territoire;

Présentation d'ouvrages, de sites et de méthodes de référence.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Paysage 2

Méthode transmissive et incitative. Travail d'analyse dirigé à partir d'une étude de cas.

Analyse contextuelle de site 1

Méthode transmissive et incitative. Travail d'analyse dirigé à partir d'une étude de cas.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Paysage 2

Les deux parties de l'UE sont intégrées. A l'issue des deux activités d'apprentissage, Analyse paysagère 1 et Paysage 2, l'étudiant est capable :

- faire des recherches, récolter, analyser et présenter, textuellement et en s'appuyant sur des supports de communication adaptés (schémas, dessins, photographies, cartes, ...) des données et des informations relatives au contexte paysager d'un site et de sa zone d'influence ;

- analyser ces données en vue d’identifier les potentialités, les contraintes et les principaux enjeux paysagers en lien avec le site visé et ce, en vue d'établir des options de planification et /ou des objectifs d'aménagement et argumentés ;

- appliquer des méthodes de lecture et de description des paysages et/ou des dynamiques paysagères ;

- présenter ses résultats par écrit en respectant les consignes et les formes requises et, notamment, en s'appuyant sur des références fiables et en démontrant sa connaissance des bases du référencement bibliographique ;

Analyse contextuelle de site 1

Les deux parties de l'UE sont intégrées. A l'issue des deux activités d'apprentissage, Analyse paysagère 1 et Paysage 2, l'étudiant est capable :

- faire des recherches, récolter, analyser et présenter, textuellement et en s'appuyant sur des supports de communication adaptés (schémas, dessins, photographies, cartes,...) des données et des informations relatives à la situation existante de fait et de droit d'un site et de sa zone d'influence ;

- analyser ces données en vue d’identifier les potentialités, les contraintes et les principaux enjeux territoriaux en lien avec le site visé et ce, en vue d'établir des options de planification et /ou des objectifs d'aménagement et argumentés ;

- présenter ses résultats par écrit en respectant les consignes et les formes requises et, notamment, en s'appuyant sur des références fiables et en démontrant sa connaissance des bases du référencement bibliographique ;

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Paysage 2 : Document de consignes pour le travail	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Analyse contextuelle de site 1 : Hubert Laurie, document de consignes pour le travail	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Paysage 2 : Diaporamas, ouvrages et sites Internet de références vus au cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Analyse contextuelle de site 1 : Diaporamas, ouvrages et sites Internet de références vus au cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	20 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette activité est remédiable.

L’évaluation consiste en la remise d’un travail écrit, réalisé par étapes, dont le contenu précis, les modalités de dépôt et les critères d’évaluation seront communiqués en séance et sur le campus numérique.

Les états d'avancement pourront être soumis, commentés par l’enseignant (évaluation formative) et valorisés dans le travail.

Juin

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	80 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette activité est remédiable.

L’évaluation consiste en la remise d’un travail écrit, réalisé par étapes, dont le contenu précis, les modalités de dépôt et les critères d’évaluation seront communiqués en séance et sur le campus numérique.

Les états d'avancement pourront être soumis, commentés par l’enseignant (évaluation formative) et valorisés dans le travail.

Août

Ensemble de l'UE

Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette activité est remédiable.

En cas d'échec pour l'UE en première session (sur base des résultats obtenus à la session de janvier et à la session de juin), la note obtenue à l'UE ne pourra être reportée telle quelle en deuxième session. Une nouvelle version, améliorée, des travaux de la session de janvier et/ou de la session de juin devra être déposée au moment renseigné dans l'horaire des examens de seconde session (session d'août)pour être réévaluée. Si aucune nouvelle version améliorée des travaux de la session de janvier ou de la session de juin n'est déposée à la session d'août, la note pour l'UE en seconde session sera de 0/20.